

Titre Dirigeant(e) d'une Société de Sécurité Privée

Titre "Dirigeant(e) d'une Société de Sécurité Privée" (D2SP)

Métier(s) Visé(s) : Dirigeant d'une société de sécurité privée, Responsable d'un service interne de sécurité privée

Durée : 244.00 heures (dont 120h d'E-Learning + 124h de formation présentielle)	Nb de participants : De 4 à 14
Lieu de formation : SOLARIS DEVELOPPEMENT 6 rue Paul ELUARD 26800 PORTES LES VALENCE	Dates de sessions : voir notre catalogue en ligne https://solaris.catalogueformpro.com
Tarif : 4990.00 euros / participant (prestations de formation en exonération de TVA, article 261-4-4a du CGI)	Taux de réussite : 100% de réussite en 2023

Délai d'accès

Nous nous engageons à traiter votre demande d'inscription sous 48 heures (hors week-end et jours fériés). L'accès à nos formations peut se faire dans un délai de 24 heures à 4 mois, selon votre financement, sous réserve de places disponibles et de la validation des prérequis.

Profils des apprenants

- Personnes souhaitant exercer les fonctions de dirigeant(e) d'une société de sécurité privée

Prérequis

- Savoir lire et écrire le Français
- Diplômes et/ou expériences minimum : - Diplôme Niveau 4 (Bac) + Expérience de 2 ans dans le domaine de la sécurité - ou Diplôme Niveau 2 (Bac+2) - ou Titulaire SSIAP 2 ou 3 + expérience de 2 ans dans le domaine de la sécurité incendie à un poste lié à l'encadrement, le management ou le commercial
- NOTA : En cas de non-respect des pré-requis, le candidat pourra défendre sa motivation et son projet professionnel durant un entretien téléphonique ou physique complémentaire avec le certificateur, qui validera ou non sa candidature.

Objectifs pédagogiques

- Savoir diriger et gérer une entreprise de sécurité privée
- Pouvoir accéder à la procédure d'agrément relative à l'obtention de la carte professionnelle de dirigeant(e)

Contenu de la formation

- Modules juridiques
 - Droit du travail (Code du Travail, Contrats de travail, représentation du personnel, Hygiène et Sécurité etc.)
 - Environnement juridique de la sécurité privée (CSI, Code Pénal, Déontologie etc.)
 - Responsabilités du chef d'établissement
- Connaissances stratégiques
 - Connaître le positionnement de la sécurité privée dans l'architecture globale de sécurité
 - Métiers de la sécurité incendie
 - Forces de sécurité publique
- Connaissances pratiques
 - Equipements et techniques en matière de sécurité privée
- Gestion administrative et financière
 - Modalités de création, reprise, achat, vente d'une entreprise
 - Stratégies commerciales, marketing, communication
 - Comptabilité
- Connaissances des marchés
 - Capacité à répondre à un appel d'offres
 - Gestion des contrats, relations clients
 - Gestion des projets, études de marchés, veille
 - Sous-traitance

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Une équipe de professionnels expérimentés dans le métier de votre formation, coordonnée par notre référent pédagogique Amelle ZARROUG, vous accompagne dans votre projet.

Moyens pédagogiques et techniques	Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation
• Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation • Documents supports de formation projetés et individuels • Etudes de cas concrets • Plateforme E-Learning + Accès Digiforma	• Contrôle continu de l'acquisition des connaissances tout au long de la formation • Feuille de présence justifiant du suivi de l'intégralité de la formation • Exercices et mises en situations pratiques • Questionnaires à réponses ouvertes et courtes (QROC) • Formulaires d'évaluation de la formation • Accès plateforme E-Learning

Résultats attendus de la formation :

Attestation de formation / Le cas échéant, un diplôme est remis à l'apprenant

Modalités d'obtention :

Capitalisation de l'ensemble des 4 blocs de compétences en 2 temps :

- lors d'évaluations formatives en contrôle continu, sous la responsabilité de l'organisme de formation
- lors de l'évaluation finale, sous l'égide d'un jury habilité et formé à cet effet

Détails sur la certification :

Tous les blocs de compétences doivent être validés pour obtenir la certification.

En cas d'échec à l'un des blocs, les frais de représentation sont de 270 € / BC non validé.

Nos engagements "qualité"

Grâce à une démarche qualité rigoureuse et en constante amélioration, Solaris vous apporte ses "+" :

- Des intervenants qualifiés,
- Des formations certifiantes et diplômantes,
- Des supports de cours très visuels pour faciliter le perfectionnement des connaissances,
- Un suivi individualisé par notre référent pédagogique,
- Une équipe administrative à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet professionnel,
- Un partenariat avec de nombreuses entreprises locales cherchant à recruter des agents, etc.
- Accessibilité : Si vous avez des particularités nécessitant une adaptation de la formation, merci de nous le signaler. SOLARIS s'engage à mobiliser les expertises, outils et réseaux nécessaires pour accueillir et accompagner les publics en situation de handicap.

Plus d'informations sur notre site internet et/ou sur demande auprès de notre service administratif.

6 rue Paul Eluard
26800 Portes-lès-Valence

www.solaris-developpement.fr

04 75 60 03 48

OF/CFA SOLARIS DEVELOPPEMENT | SARL au capital de 8000 € | SIRET : 48082447300031 | Numéro de déclaration d'activité : 82260143226
(auprès du préfet de région de : Auvergne Rhône-Alpes) | N° UAI : 0261570R | N° Autorisation d'exercice CNAPS : FDR-026-2027-12-01-20220597306 | Agrément n° 26-002
de la Préfecture de la Drôme pour les formations SSIAF (Agrément n° 26 07 12 21 02 de la CPNEFP pour le TFRAPS)